



Visa long séjour - Mariage

Par **ailleux**, le **27/12/2024** à **01:27**

Bonjour,

Je projette de me marier prochainement avec une femme de nationalité étrangère. Je suis de nationalité française.

D'après ce qu'on m'a expliqué en mairie, elle peut entrer en France avec un visa de 3 mois, sa nationalité lui permettant de faire cela (le mariage aura donc lieu durant ce séjour).

Par la suite, nous devons demander un visa long séjour, avant de demander une carte de séjour VPF.

Je souhaiterais connaître SVP la durée pour obtenir le visa long séjour après le mariage? Cela bien entendu dépend de chacun et il n'existe pas de règles, mais je voudrais avoir une idée simplement : jours? mois?

Dans le cas où la procédure dépasse les 3 mois, cela signifie qu'elle devra rentrer obligatoirement dans son pays et attendre ?

Par avance je vous remercie pour votre aide.

Bien à vous

V

Par **youris**, le **27/12/2024** à **09:43**

bonjour,

votre future épouse doit prendre contact avec un consulat de France de son pays qui est le seul à pouvoir répondre aux conditions de délivrance d'un visa long séjour.

voir ce lien :

[visa de long séjour](#)

salutations